

## Communiqué de presse.

Signé le 23 mars dernier, l'arrêté préfectoral autorisant l'entreprise Stocamine à enfouir définitivement plus de 42000 tonnes de déchets chimiques dans le sous-sol alsacien, a suscité de nombreuses réactions . Les communes de Wittelsheim, Kingersheim, Wittenheim et Lutterbach ont déposé un recours gracieux demandant au préfet de reconsidérer son arrêté.

Le Conseil Départemental du Haut-Rhin , suivi par le Conseil Régional Grand Est, ont déposé un recours en justice pour suspension ou annulation de l'arrêté préfectoral.

Les alsaciens refusent unanimement cette solution qui hypothèque gravement l'avenir de la nappe phréatique et des générations à venir.

Le collectif Destocamine avec les associations Alsace Nature et CLCV, a sollicité les conseils d'un avocat pour engager de son côté une procédure juridique contre la décision préfectorale.

Profitant de la campagne des élections législatives, nous avons interrogé les candidats sur leurs positions et leurs intentions une fois élus pour inciter l'Etat et les pouvoirs publics à revoir leur copie.

Les manifestations de soutien au collectif et à la solution du retrait d'un maximum de déchets sont nombreuses et la proposition d'exiger, une fois élu, la création d'une commission d'enquête parlementaire sur Stocamine a trouvé un large écho chez les candidats. ( voir les réactions des candidats sur le site [www.destocamine.fr](http://www.destocamine.fr))

Le député sortant de la 6eme circonscription, Francis Hillmeyer, a déjà interpellé le ministre de la transition écologique et solidaire ,Nicolas Hulot, par une question écrite ( N° 22-0034) en exigeant un moratoire sur l'arrêté du 23 mars 2017. A l'instar de sa proposition de résolution visant à créer une commission d'enquête sur les MDPA et Stocamine en 2005( cette commission n'a hélas jamais vu le jour, vraisemblablement retoquée par l'exécutif), il s'engage à refaire une demande dans ce sens.

Les candidats d'EELV ont saisi leurs députés européens qui ont promis d'oeuvrer dans le même sens au sein du parlement européen.

Enfin le collectif a, par courrier, demandé à rencontrer le nouveau ministre de la transition écologique et solidaire.

**Il serait incompréhensible que, face à cette levée de boucliers contre la décision de l'Etat, le nouveau gouvernement ne réponde pas aux demandes de la population et de ses représentants.**

**Moralisation et transparence de la vie politique et de la démocratie exigent que soit reconsidéré le dossier Stocamine.**

**7 juin 2017**

**Y. Flory porte-parole du collectif Destocamine**